

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous certifions par la présente que le produit « **BOÎTES HAMBURGER 'THEPACK' 230 G/M2 13x12,5x6,2 CM (S) BLANC CARTON ONDULÉ NANO-MICRO** » avec la référence **234.06** fabriqué et distribué par GARCIA DE POU SA répond aux exigences établies dans les réglementations suivantes pour les objets et matériaux en contact avec les aliments :

- Règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Recommandation BFR XXXVI, Papier et carton.
- Règlement CE 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Certificat FSC :

En choisissant ce produit certifié FSC MIX vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

Utilisation prévue :

- Convient au contact direct avec les aliments secs, humides et gras.
- Stockage prolongé à température ambiante.
- Contact avec des aliments chauds 70°C maximum 2 heures.
- Va au micro-ondes (9 minutes à 1000 W ou 7,30 minutes à 1200 W).
- Ne convient pas au four.

Matière première du matériau ou de l'objet en contact avec les aliments :

La principale matière première du produit est le carton ondulé nano-micro.

Traçabilité:

La traçabilité peut être effectuée avec l'étiquette de l'emballage et le numéro de commande, conformément aux dispositions des art. 15 et 17 du Règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, du 27 octobre 2004, sur les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Ce certificat est valable jusqu'à ce qu'il y ait des changements substantiels dans la composition ou la production qui entraînent des changements dans la migration de matériaux ou d'articles ou lorsque de nouvelles données scientifiques sont disponibles.

A Ordis, le 24 janvier 2023.



Carla Iglesias López
Département Conformité Réglementaire
GARCIA DE POU S.A.